



CANDIDATURE ADMINISTRATEUR ADI 2023

à retourner avant le 29 mai 2023-8h à
contact@adi-france.fr

PROFESSION DE FOI

Candidat au sein du collège
x Utilisateur en activité
 Membre associé

Eric HOUVIEZ

Orange

Parcours professionnel

1995-2001 : Groupe Bouygues – conduite de travaux, immeubles de bureaux ; montage d'opérations (SODEARIF)

2001-2003 : Codic France : directeur du développement immobilier d'entreprise en Ile de France

2003-2019 : Groupe Unibail : Directeur d'investissement pôle bureaux, directeur des actifs parkings, directeur de projets développement centres commerciaux, en France puis à l'international ; directeur des grands projets Viparis

Depuis 2019 : Directeur immobilier Groupe Orange

Ma vision du métier de Directeur immobilier

L'immobilier est au cœur de la stratégie des entreprises : outil de travail des salariés, outil de production, de distribution, outil de vente via les commerces, c'est aussi le second poste de dépenses de l'entreprise, et représente un enjeu majeur dans leur politique ESG. Enfin, il participe de façon essentielle à l'image de marque de l'entreprise et à la marque employeur au travers des environnements de travail.

Le rôle du directeur immobilier est de définir la stratégie d'occupation et d'aménagements des différents espaces pour répondre à l'ensemble de ces enjeux (sans en omettre aucun) en se coordonnant avec les directions générales dans leurs enjeux associés (RH, finances, ESG...).

Ce sont donc des compétences multidisciplinaires, un engagement au plus haut niveau de l'entreprise et une vision 360°, ouverte sur l'extérieur, qui sont nécessaires à la réussite de ces missions.

L'immobilier n'étant par ailleurs généralement pas le core business de l'entreprise, le directeur immobilier assure un rôle de conseil auprès des DG dans leurs prises de décisions comme des décisions de M&A comportant des enjeux immobiliers.

Ma vision du rôle que doit jouer l'ADI

L'ADI est un lieu de rencontre et d'échanges d'informations, de pratiques, de points de vue, de visions, sur les organisations... entre les directeurs immobiliers et avec des intervenants des nombreux métiers connexes au nôtre (concepteurs d'espaces de travail, brokers, aménageurs...) .

L'ADI, par ses publications, les événements qu'elle organise, les études qu'elle mène et met à disposition de ses adhérents, permet à chacun de ces adhérents d'appréhender les évolutions des enjeux de notre activité, du contexte économique, réglementaire, financier social, environnemental...

Enfin, l'ADI est un véhicule privilégié pour porter des demandes d'évolutions réglementaires auprès des autorités, afin de faciliter le développement des entreprises que l'ADI représente.

Mon engagement actuel et à venir au sein de l'ADI

J'assume le rôle d'administrateur au sein de l'ADI depuis 2020 ; je participe à l'observatoire des grands indicateurs ; participation à certaines tables rondes. J'y apporte la vision que j'acquiers grâce aux caractéristiques très complexes et hétérogènes du parc immobilier que je gère et des enjeux qui en découlent au sein d'un des plus grands utilisateurs français.

J'entend poursuivre cet engagement à l'avenir en participant également à des échanges avec d'autres associations (acteurs du commerce, IEIF...) pour élargir notre champ de vision.